



# COMMUNIQUÉ

## **AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS**

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte, dans sa forme Extraordinaire, en date du 24 juin 2025, les actionnaires de BANK OF AFRICA par abréviation « BOA » ont (i) autorisé une augmentation du capital social d'un montant de 44.955.480 Dirhams par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites et (ii) délégué les pouvoirs les plus étendus au Conseil d'Administration en vue notamment de fixer les conditions et modalités définitives de réalisation de l'augmentation de capital social et de modifier corrélativement les Statuts de la Banque.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2025, le Conseil d'Administration faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisée, a décidé que les 4.495.548 actions à émettre au titre de l'augmentation de capital seront émises à un prix de souscription de 240 dirhams par action dont un nominal de 10 dirhams par action et une prime d'émission de 230 dirhams par action devant donner lieu à une attribution d'actions gratuites aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 48 actions détenues.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration en date du 24 octobre 2025, le Conseil d'Administration a constaté que l'augmentation du capital social par émission de 4.495.548 actions libérées intégralement par incorporation de réserves et attribution consécutive d'actions gratuites aux actionnaires, pour un montant global d'opération de 1.078.931.520 dirhams dont 44.955.480 dirhams à titre de nominal et 1.033.976.040 dirhams à titre de prime d'émission, est définitivement réalisée.

Le Conseil d'Administration susvisé a décidé, faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire, la modification matérielle de l'article 6 des statuts pour y faire ressortir le nouveau montant du capital social qui est de 2.202.818.810 Dirhams.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 16 décembre 2025 sous le numéro 1003422.

### **BANK OF AFRICA**

Société Anonyme au Capital social de 2.202.818.810 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II.  
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements  
n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129